

LEASING OPERATIONNEL		
Institution	Etablissement de crédit ou Entreprise de leasing	
Description	<p>Solution alternative pour financement de biens à usage professionnel permettant d'en disposer de façon permanente sans devoir en faire l'acquisition ;</p> <p>La société de leasing achète le bien et en cède l'usage économique à l'entreprise ;</p> <p>A la différence du leasing financier, il n'existe pas d'option d'achat à la fin du contrat et il est donc uniquement possible de renouveler le contrat.</p> <p>Le bien n'apparaît pas dans le bilan et ne doit pas être amorti. Les frais sont comptabilisés en tant que frais généraux (location) dans le compte de résultats.</p>	
Objet financé	Principalement location de voitures ou de biens mobiliers	
Garantie	Via l'objet à financer (qui reste propriété juridique de l'entreprise de leasing)	
Bénéficiaire	Personne morale	Oui
	Indépendant	Oui
	Autres éléments	Parfois plus facile à obtenir qu'un crédit bancaire classique
Modalités techniques	Montant	Minimum € 5.000 (indicatif) en tenant compte de la TVA
	Durée	1 à 6 ans (indicatif) hors actif immobilier En fonction surtout de l'objet à financer
	Remboursement	Mensuel ou trimestriel
Coûts	Intérêts	Marge de 1-3% (indicatif) sur taux fixe de référence (Belgium Prime Rate)
	Autres frais	Non
Critères	De recevabilité	/
	D'octroi	Critères classiques tels que : crédibilité de l'entreprise/du projet et de l'entrepreneur, secteur, rentabilité, potentiel de croissance, structure financière, capacité de remboursement, objet à financer, apport propre, garantie proposée
Dossier de demande	Introduction	Via entrepreneur
	Documents	Business plan ; plan financier ; annexes
	Durée traitement	1 à 4 semaines (indicatif)
	Autres	/
Lien internet	Institution	Liste établissements de crédit / de leasing: www.fsma.be + www.febelfin.be Voir aussi www.financementdesentreprises.be
	Ecosubsibru	/

